



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT SPONTANEE

Articles L.2122-1 et L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques

La commune de SAINT TROJAN LES BAINS est propriétaire de la cabane « La Cerise sur le vélo » située Quai Anthony Dubois , cadastrée 604,605,606 et 607.

Les parcelles en cause ont été identifiées comme relevant du domaine public de la Commune.

Monsieur Mathieu RONDEAU , se portant acquéreur des parts de la SAS SIXFRANC, sis 2 rue du Moulin des Sables à LE GRAND VILLAGE PLAGE (17370) a manifesté spontanément son intérêt pour occuper la cabane « La cerise sur le vélo ».

L'occupation est demandée pour une durée de 12 ans, moyennant une redevance annuelle composée de la part fixe suivante :

- 32.02€ le m² pour 196.50 m² de surface bâtie
- 27,64€ le m² pour 52.20 m² de terrasse

et d'une part variable de 1% sur le chiffre d'affaire hors taxes.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-1 et L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, toute manifestation d'intérêt concurrente devra être présentée en mairie de Saint-Trojan-les-Bains (66 rue de la République / 05 46 76 00 30) sous 15 jours, soit jusqu'au 31 janvier 2024 à 12H.

Marie-Josée VILLAUTREIX

Maire

MAIRIE

66 rue de la République F-17370 Saint-Trojan-les-Bains

tél.05.46.76.00.30 fax.05.46.76.13.80